

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER 21 JOURS AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR.
CENTRE ÉQUESTRE « LOUS CHIVAUS » 321, ALLÉE DE DARRICAU
40200 AUREILHAN.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NATIONALITÉ : AGE : SEXE :

TAILLE : POIDS :

N° DE TÉLÉPHONE :

NIVEAU ÉQUESTRE :

RÉSERVATION POUR UN STAGE :

- EQUITATION CLASSIQUE
- ETHOLOGIE
- PERFECTIONNEMENT
- PLEINE NATURE
- PASSAGE D' EXAMEN
- INITIATION

RESERVATION POUR UNE RANDONNEE:

- JOURNEE
- RANDONNEE DE CINQ JOURS
- RANDONNEE DE DEUX JOURS

DATE PREVUE DU SEJOUR: DU AU

ARRIVÉE DU CAVALIER : PAR LA ROUTE PAR LE TRAIN
HEURE D'ARRIVÉE :

LA VEILLE LE JOUR MÊME

- CHAMBRE DOUBLE
- REPAS VEGETARIENS
- CHAMBRE SIMPLE (AVEC SUPPLEMENT)
- CONTRE INDICATIONS ALIMENTAIRES

LE CAVALIER AURA T'IL BESOIN D' UN TRANSFERT ORGANISE PAR LE CENTRE
ÉQUESTRE. JOUR D'ARRIVEE JOUR DE DEPART

LE COUT DU TRANSFERT EST DE 30€ PAR PERSONNE (GARE DE MORCENX OU LABOUHEYRE)

ASSURANCE - LICENCE :

LES CAVALIERS NE POSSÉDANT PAS DE LICENCE SONT COUVERTS À PIED PAR LA RESPONSABILITÉ CIVILE DU CENTRE UNIQUEMENT DANS LE CADRE DES INSTALLATIONS. ILS DOIVENT CONTRACTER UNE ASSURANCE INDIVIDUELLE SPÉCIALE ÉQUITATION.

LA CARTE VANCANCE DE LA FFE EST VALABLE 1 MOIS AU TARIF DE 10€.

LA LICENCE FÉDÉRALE EST AU TARIF DE 25 € POUR LES MOINS DE 18 ANS
36 € POUR LES PLUS DE 18 ANS

POUR LES STAGES, LA LICENCE FÉDÉRALE EST OBLIGATOIRE

COUT DU SEJOUR:

PRODUIT CHOISI €
LICENCE..... €
CARTE VACANCE..... €

TOTAL A PAYER €

JE RÈGLE : CHEQUE CHEQUE VACANCES COUPONS SPORT
JE JOINS 30% D' ARRHES SUR LE MONTANT TOTAL, SOIT EUROS
LE SOLDE SERA VERSE PAR LE CAVALIER A L' ARRIVEE AU CENTRE ÉQUESTRE.
J' ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES EXPOSÉES PAGE SUIVANTE.

FAIT À, LE
SIGNATURE

CONDITIONS GÉNÉRALES

* **L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DU BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT DE 30% D'ARRHES. LE BULLETIN D'INSCRIPTION DOIT PARVENIR AU CENTRE 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA RANDONNÉE OU DU STAGE.**

* **L'ANNULATION DE LA PART DU CLIENT ENTRE 20 ET 10 JOURS PRÉCÉDANT LE SÉJOUR ENTRAÎNERA LA PERTE DE 50% DES ARRHES, ENTRE 10 JOURS ET LE JOUR DE DÉPART 100%. EN CAS D'ANNULATION DE NOTRE PART POUR CAS DE FORCE MAJEURE OU DANS LE CAS OU IL Y AURAIT MOINS DE 3 PARTICIPANTS, LES SOMMES VERSÉES SERONT INTÉGRALEMENT REMBOURSÉES. L'ABANDON DU CAVALIER EN COURS DE RANDONNÉE NE DONNERA DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.**

* **LES PRIX TTC NE COMPRENNENT PAS LES BOISSONS HORS REPAS, LE SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE, LES TRANSFERTS À LA GARE ET L'ASSURANCE INDIVIDUELLE.**

* **RESPONSABILITÉS : CHAQUE PARTICIPANT DOIT RESPECTER LES RÈGLES DE PRUDENCE ET DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ACTIVITÉ. L'ORGANISATEUR NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE D'UN ACCIDENT EN CAS DE NON-RESPECT DE CES RÈGLES.**

L'ACCOMPAGNATEUR POURRA EXPULSER UN CAVALIER DONT LE COMPORTEMENT POURRAIT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU GROUPE, SANS QU'AUCUNE INDEMNITÉ NE SOIT DUE.

LES PROGRAMMES ET ITINÉRAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES HORAIRES DE MARÉE ET DE LA DISPONIBILITE DE NOS DIFFERENTS GITES ET SI LES CIRCONSTANCES L' EXIGENT.

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE

POUR LES MINEURS,
JE SOUSSIGNÉ.....AUTORISE
MON ENFANT.....A SORTIR DES
INSTALLATIONS DU CENTRE ÉQUESTRE ET DÉGAGE AINSI LA RESPONSABILITÉ
DE MONSIEUR DES VIGNE JACKY POUR TOUT ACCIDENT POUVANT SURVENIR EN
DEHORS DU CLUB.
D' AUTRE PART, EN CAS D' URGENCE, J' AUTORISE MON ENFANT À ÊTRE DIRIGÉ
VERS L' HÔPITAL LE PLUS PROCHE.

FAIT A LE

SIGNATURE DES PARENTS OU TUTEURS